



Université René Descartes - Paris 5

Secrétariat général

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 27 juin 2006

EXTRAIT de PROCES-VERBAL

2^{ème} Partie : Autres questions administratives

2.3 Charte européenne du Chercheur

Il s'agit d'un texte adopté par la Commission européenne en mars 2005. La charte vise à harmoniser les procédures de recrutement et d'évolution de carrières des chercheurs.

Elle aborde également la définition du chercheur, ses droits, ses obligations et ses relations avec ses employeurs.

La charte européenne du chercheur est approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Paris, le 10 juillet 2006

La secrétaire de séance,

Nathalie ARGENTON



CONSEIL SCIENTIFIQUE
Formation plénière

Séance du mardi 21 mars 2006 en formation plénière

EXTRAIT du PROCES-VERBAL

4 - CHARTE EUROPÉENNE DU CHERCHEUR

Il s'agit d'un texte adopté par la Commission européenne en mars 2005. La charte vise à harmoniser les procédures de recrutement et d'évolution de carrière des chercheurs. La charte aborde également la définition du chercheur ses droits, ses obligations et ses relations avec les employeurs. La CPU, le CNRS, l'INSERM, l'IRA et plusieurs universités l'ont signé. La charte a été adoptée dans beaucoup d'universités européennes et que les associations de jeunes chercheurs y sont très favorables.

Le Conseil scientifique approuve la charte à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Paris, le 21 mars 2006

La Secrétaire de séance



Khadyja MAYOUF